

REGLEMENT DE LOCATION (extrait)

Afin que la location se passe dans les meilleures conditions et pour que vous puissiez toujours profiter de locaux en bon état à prix modiques, il est nécessaire d'observer les quelques règles qui suivent:

- Le locataire est présent à l'état des lieux d'entrée et de sortie.
- Le locataire doit être âgé de 18 ans au moins. Un contrôle sera effectué lors de la remise des clefs.
- La perte des clefs d'accès entraînera le changement complet du plan de fermeture au frais du locataire.
- Les locaux sont rendus propres et en ordre.
- La fumée est proscrite à l'intérieur des locaux.
- L'environnement doit être préservé.
- Les locaux ne doivent pas être abîmés ou dégradés volontairement.
- Il faut éviter de générer du bruit, par égard aux voisins. Le règlement de Police sur le tapage nocturne fait foi.
- Tout problème ou dégât sera spontanément signalé à l'intendant.
- Les déchets seront récupérés et évacués.
- Aucun déchet ne doit être jeté dans la rivière.
- Il est interdit d'abattre des arbres.

Tout manquement à ces règles pourra entraîner des frais supplémentaires que nous nous verrons obligé de vous facturer.

La cabane a été construite dans un esprit scout et est actuellement utilisée avec ce même esprit. L'observation de ces quelques règles simples permettra de continuer l'utilisation de la cabane dans l'esprit pour lequel elle a été construite.

Le règlement complet annexé au contrat de location fait foi.

LE CADRE

La cabane des scouts du Lac-Bleu, La Malègue, inaugurée en juin 1994, est destinée en priorité à l'usage du Groupe Lac-bleu et des autres groupes scouts de Suisse et de l'étranger.

Une location des lieux est possible eu égard au respect des quelques règles énoncées dans ce document.

Le cadre de La Malègue est idyllique, composé d'un bâtiment double corps relié par un grand espace couvert, ainsi qu'une cuisine et des toilettes.



La cabane est entourée de verdure et profite d'un large espace herbeux. Un amphithéâtre d'environ 80 places est également à disposition, à proximité d'une place de feu et de l'Oyonne.

Tous ces points en font un lieu idéal pour y organiser des repas, assemblées, réunions, fêtes de famille et d'entreprise ou pour des réceptions.

Cependant pour des raisons de bon voisinage, les locaux ne seront pas utilisés pour des manifestations bruyantes.

FONDATION DU GROUPE SCOUT DU LAC-BLEU

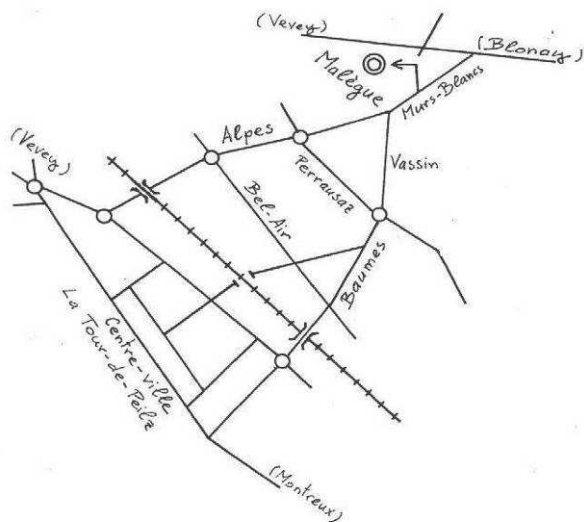
LA TOUR-DE-PEILZ



Location de la cabane de la Malègue

Règlement, tarif et conditions
Edition 2010

LE LIEU



Depuis l'autoroute, sortie à Vevey. Suivre "La Tour-de-Peilz" puis tourner à gauche à la hauteur du Motel des Quatre Vents. Rouler environ 800 m puis tourner à droite direction "La Tour-de-Peilz". 100 m plus loin suivez le panneau "La Malègue".



Prendre le train jusqu'à Vevey, puis le bus jusqu'à la Place du Temple à La Tour-de-Peilz (ligne 1). Prendre le bus pour la route du Blonay (ligne 3) et descendre à l'arrêt de "Sichoz". Descendre 50 m et tourner à droite.



Monter dans La Tour-de-Peilz sur environ 1.2 km depuis la gare

Situation: carte nationale 1:25000, feuille 1264

Coordonnées: 555'900/145'660

LES TARIFS

Les prix s'entendent en Francs Suisses

Locataire	1 jour*		Week-end*		Lu-Ve	
	A	B	A	B	A	B
Scouts actifs du groupe Lac-Bleu	75.-	100.-	100.-	150.-	300.-	400.-
Sociétés locales & Anciens Lac-Bleu	85.-	110.-	120.-	165.-	340.-	440.-
Autres groupes ou personnes	120.-	150.-	160.-	225.-	480.-	600.-
Supplément pour chauffage	15.-	30.-	30.-	60.-	60.-	120.-

* reste réservé l'accès aux lieux pour les scouts.

A = Location d'un local + cuisine + WC

B = Location de deux locaux + cuisine + WC

Une caution unique de 100.- est demandée à la remise des clefs et restituée à la fin de la location. Reste réservé une déduction partielle ou entière en cas de dégâts ou mauvais nettoyage

Ces prix comprennent:

La location des locaux, l'électricité, l'eau chaude et froide, l'utilisation de la cuisine.

Non compris:

Dégâts occasionnés aux locaux et installations

Chauffage

Frais de nettoyage

Location d'accessoires ou de prestations

Renseignements et réservation:

Cédric Urech

079/913.07.79

location@lac-bleu.ch

INFOS UTILES

Ravitaillement

Le ravitaillement peut se faire auprès des commerçants de La Tour-de-Peilz.

Il est judicieux pour certaines denrées de passer une commande au préalable.

L'intendant peut fournir des informations complémentaires.

Service sanitaire et urgences

Hôpital du Samaritain, Vevey 021/963.28.11

Feu 118

Police 117

Ambulances 144

Voitures

Il est possible de parquer quelques voitures sur le chemin d'accès à l'intérieur de l'enceinte de la cabane.

Cependant pour de grandes réceptions il est préférable de limiter les véhicules.

Il est strictement interdit de parquer des véhicules en dehors de l'enceinte.

A prendre avec vous

Linges de cuisine et pour les mains

Vaisselle

Serviettes

Nappes en papier

Nattes de camping pour les personnes dormant sur place.